



Évolution de la population active entre 2006 et 2011

La dynamique clermontoise plus favorable que celle des autres aires urbaines

Renouveler sa force de travail constitue un défi de taille pour l'Auvergne. Elle fait partie des régions françaises qui ont le plus perdu d'actifs âgés de 25 à 54 ans entre 2006 et 2011. La participation croissante des femmes et des séniors au marché du travail n'est pas suffisante pour assurer le complet renouvellement de la main-d'œuvre auvergnate, qui se réduit sous le poids de la démographie. Comme ailleurs, la crise économique, amorcée en 2008, s'accompagne de la perte d'emplois industriels, alors que se poursuit la tertiarisation des emplois et leur montée en qualification. Ces mutations s'effectuent avec plus ou moins d'intensité, selon le degré d'urbanisation des territoires. La grande aire urbaine de Clermont-Ferrand bénéficie du plus fort dynamisme économique. À l'inverse, celles de l'Allier ainsi que les petites et moyennes aires industrielles sont les plus fragilisées. Leur population active se réduit fortement et le chômage devient plus fréquent.

Sandra Bouvet, Insee

Au prisme du recensement, l'Auvergne est l'une des régions où le potentiel de main-d'œuvre augmente le plus modérément sur la période récente. En 2011, 614 100 Auvergnats ont ou cherchent un emploi, soit 1 % de plus que cinq ans auparavant. Le nombre d'actifs progresse toutefois bien plus faiblement qu'en moyenne métropolitaine (+ 3,5 %). Seules la Champagne-Ardenne et la Bourgogne connaissent une évolution moindre. Ce différentiel de croissance par rapport au niveau métropolitain se joue aux âges de pleine activité. En effet, la population active âgée de 25 à 54 ans se contracte de 2,1 % en Auvergne, alors qu'elle augmente de 0,8 % au niveau national. Ainsi, avec l'une des plus fortes baisses de toutes les régions françaises, l'Auvergne confirme son inscription dans la « diagonale aride » qui s'étend du Limousin à la Lorraine (figure 1). La contraction de la population active est principalement

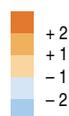
d'origine démographique. En effet, le nombre d'habitants âgés de 25 ans à 54 ans a diminué de près de 4 % contre moins de 1 % au niveau national. Or, cette tranche

d'âge a un poids déterminant dans l'évolution des ressources en main-d'œuvre, puisqu'elle constitue la majeure partie des personnes en âge de travailler.

1 Baisse prononcée du "noyau dur" de la population active auvergnate

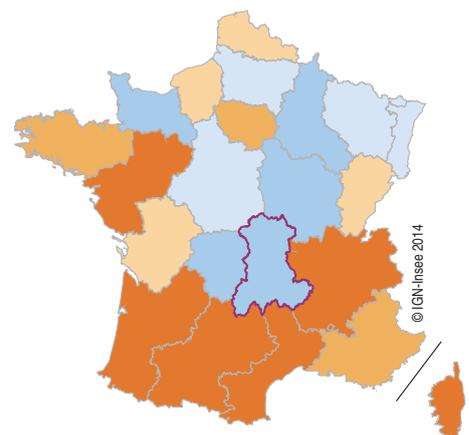
Évolution du nombre d'actifs âgés de 25 à 54 ans entre 2006 et 2011

Taux d'évolution de la population active des 25-54 ans entre 2006 et 2011 (en %)



France métropolitaine : + 0,8 %
Auvergne : - 2,1 %

Valeurs extrêmes :
Corse : + 7,5 %
Champagne-Ardenne : - 3,5 %



© INSEE 2014

2 Population active et évolutions depuis 2006 par type d'espace

	Population active 2011	Population active de 25 à 54 ans 2011	Évolution 2006-2011			
			Population de 25 à 54 ans	Population active de 25 à 54 ans	Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans	Part des chômeurs de 25 à 54 ans
			(en %)	(en %)	(points de %)	(points de %)
Aire urbaine de Clermont-Ferrand	223 000	168 100	- 1,7	+ 0,2	+ 2,7	+ 0,8
Autres grandes aires urbaines auvergnates	175 100	131 900	- 4,9	- 3,9	+ 2,0	+ 0,8
Moyennes aires	20 900	16 100	- 3,7	- 5,3	+ 1,8	- 0,0
Petites aires	42 600	33 400	- 3,5	- 4,8	+ 2,6	+ 0,6
Communes multipolarisées	55 800	44 500	+ 1,8	+ 1,7	+ 3,8	+ 0,1
Communes isolées hors influence des pôles	86 200	66 900	- 3,3	- 5,3	+ 3,0	+ 0,1
Auvergne	614 100	463 800	- 3,7	- 2,1	+ 2,6	+ 0,6
France métropolitaine	29 764 100	22 551 400	- 0,6	+ 0,8	+ 1,3	+ 0,7

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

Entre 25 et 54 ans, neuf Auvergnats sur dix ont un emploi ou en recherchent un. En dehors de ces âges, les taux d'activité sont plus faibles et les comportements d'activité plus fluctuants. Le contexte économique difficile et le recul de l'âge de la retraite peuvent ainsi conduire les plus jeunes et les plus âgés à entrer ou sortir plus ou moins tardivement de la vie active.

Forte progression de l'activité féminine

Si le facteur démographique est déterminant dans l'évolution de la population active régionale, celle-ci dépend aussi de la participation au marché au travail. Comme en France, le taux d'activité des femmes augmente fortement. En 2011, 88 % des Auvergnates âgées de 25 à 54 ans sont actives contre 85 % cinq ans plus tôt. Aux côtés des habitantes du Centre et de l'Ouest, les Auvergnates se distinguent par leur participation au marché du travail, qui est l'une des plus fortes des régions de France métropolitaine.

Désormais, en Auvergne, entre 25 et 54 ans, les femmes sont presque aussi présentes sur le marché du travail que les hommes. L'écart de taux d'activité entre les femmes et les hommes n'est plus que de 4 points, soit moitié moins qu'en 2006. Le développement de l'activité féminine est sensible dans toutes les aires urbaines auvergnates mais aussi dans les espaces les plus ruraux

(figure 2). Toutefois, malgré cette participation accrue, le nombre de femmes actives diminue par effet générationnel. En 2011, 222 400 Auvergnates âgées de 25 à 54 ans ont ou cherchent un emploi, soit près de 2 000 de moins qu'en 2006.

Renouveler la force de travail, un enjeu fort pour la région

En 2011, les actifs auvergnats âgés de plus de 55 ans sont beaucoup plus nombreux que cinq ans auparavant (+ 25 %). Cette hausse s'explique par le vieillissement de la population, mais aussi par les évolutions législatives conduisant à un recul progressif de l'âge de départ en retraite. Ainsi, 41 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont actives en 2011 contre 38 % en 2006. La part des séniors dans la population active a plus fortement progressé en Auvergne qu'au niveau métropolitain (+ 2,5 points contre + 2 points). Entre 2010 et 2020, en Auvergne, un actif exerçant un emploi sur trois devrait toutefois quitter définitivement le marché du travail. La région devrait ainsi être l'une des plus touchées par les cessations d'activité. La question du renouvellement de la population active revêt donc une importance particulière dès aujourd'hui, d'autant que le nombre d'actifs de moins de 25 ans a diminué de 0,5 % en 5 ans. En effet, le taux d'activité des jeunes auvergnats a

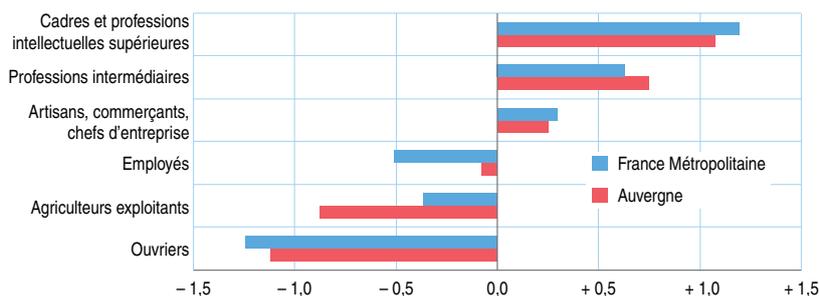
moins progressé que celui des séniors (respectivement + 1,4 et + 3,3 points). Aujourd'hui, les actifs auvergnats âgés de plus de 55 ans (79 600 en 2011) sont bien plus nombreux que ceux de moins de 25 ans (65 700). En 2006, on comptabilisait 66 000 jeunes actifs pour 64 000 séniors.

Une montée en qualification, qui va de pair avec une tertiarisation des emplois

Avec la crise économique, le secteur industriel a été fortement touché. Ainsi, entre 2006 et 2011, le nombre d'emplois dans l'industrie a diminué de 14 % en Auvergne (- 11 % en France métropolitaine), entraînant la baisse du nombre d'ouvriers. Dans le même temps, l'emploi a augmenté dans le secteur tertiaire. Le poids de ce dernier a progressé de 2,5 points sur la période. Cette tertiarisation s'est accompagnée d'une élévation de la qualification de la population active auvergnate (figure 3). Ainsi, la part des cadres, des professions intermédiaires et des "chefs d'entreprises, commerçants et artisans" augmente par rapport à 2006 (respectivement + 1,1 point, + 0,7 point et + 0,2 point), dans des proportions comparables à celles observées en France métropolitaine. En revanche, la part des agriculteurs exploitants parmi les actifs de 25 à 54 ans a baissé plus fortement en Auvergne, mais cette dernière fait encore partie des régions où le poids de l'agriculture dans l'emploi total est le plus élevé.

3 Relativement plus de cadres, moins d'agriculteurs et d'ouvriers

Évolution de la part des catégories socioprofessionnelles entre 2006 et 2011 (en points de %)



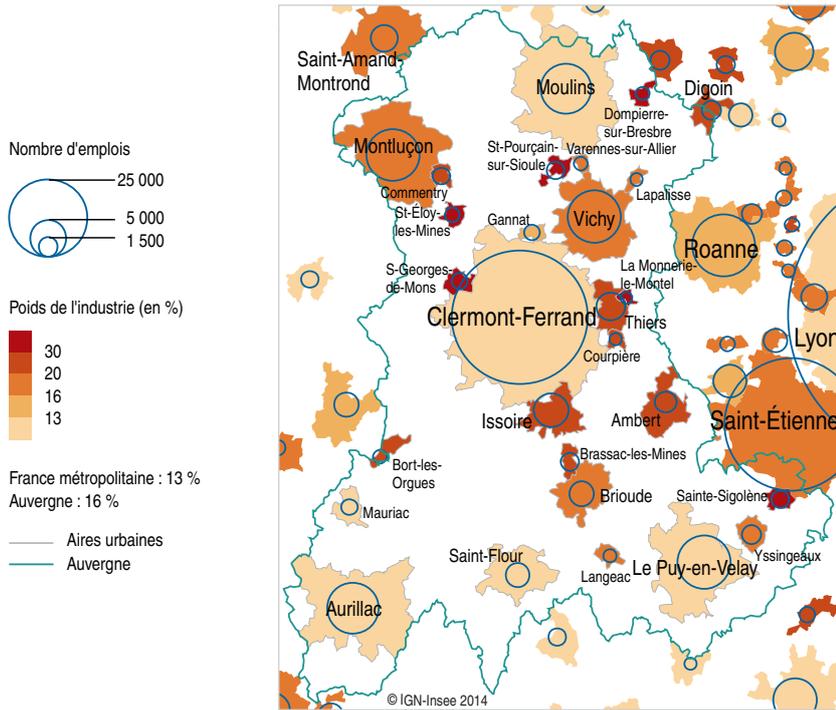
Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

La grande aire urbaine de Clermont-Ferrand mieux armée face à la crise

Comme au niveau national, l'évolution de la population active et de sa qualification est fortement liée au degré d'urbanisation des territoires. Les très grandes aires urbaines (définitions) cumulent les avantages : concentration des emplois à forte valeur ajoutée, attractivité auprès des jeunes actifs

4 L'industrie encore très présente dans les petites aires auvergnates

Nombre d'emplois et poids de l'industrie par aire urbaine en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

davantage demandeurs de nouveaux services. Paris et les 13 plus grandes aires urbaines captent l'essentiel de la croissance de la population active des 25 à 54 ans. Signe de la métropolisation (*définitions*), ces territoires sont aussi ceux dont la qualification de la population active progresse le plus. Ce processus de transformation à la fois fonctionnel et morphologique des grandes villes se caractérise notamment par une concentration de la population. Il s'accompagne également d'une concentration et d'une spécialisation des emplois. La même dynamique est à l'œuvre au sein de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, même si elle est de moindre ampleur. Au cours des dernières années, le processus de métropolisation s'est en effet accentué autour de la capitale régionale, qui abrite désormais plus de 200 000 emplois. Alors que la population active diminue dans presque toutes les aires urbaines auvergnates, elle reste stable dans l'aire clermontoise, signe d'une plus grande attractivité.

Ce phénomène est visible à travers le profil des actifs. Ainsi, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi l'ensemble des actifs de 25 à 54 ans augmente fortement (+ 1,8 point entre 2006 et 2011). La progression de la qualification des actifs clermontois est plus marquée que dans les autres aires urbaines de taille comparable, offrant entre 150 000 et 210 000 emplois. En 2011, 17 % des actifs résidant dans la grande aire urbaine clermontoise sont cadres ou exercent une

profession intellectuelle supérieure. Parmi les aires urbaines de taille équivalente, seules celles de Nancy et Orléans font un peu mieux. L'emploi progresse dans tous les secteurs hormis l'industrie. La part des emplois industriels recule de 3,4 points au cours des cinq dernières années pour atteindre 13 % en 2011. Cette structure des emplois, plus tertiaisée et plus qualifiée, a permis d'atténuer l'impact social de la crise dans l'aire clermontoise. Ainsi, malgré les pertes d'emplois industriels, la part des chômeurs parmi les actifs de 25 à 54 ans (*sources*) progresse

seulement de 0,8 point dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand contre 1,1 point dans l'ensemble des aires urbaines de taille comparable.

L'aire urbaine d'Issoire s'inscrit dans la dynamique de métropolisation clermontoise. Sa population active augmente sensiblement, gonflée par l'installation de ménages travaillant dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand. Toutefois, en parallèle, le nombre d'emplois dans l'aire issoirienne diminue, signe de l'influence grandissante de la métropole clermontoise. L'augmentation de la population active dans les communes multipolarisées reflète aussi l'accentuation de la métropolisation auvergnate sur la période 2006-2011.

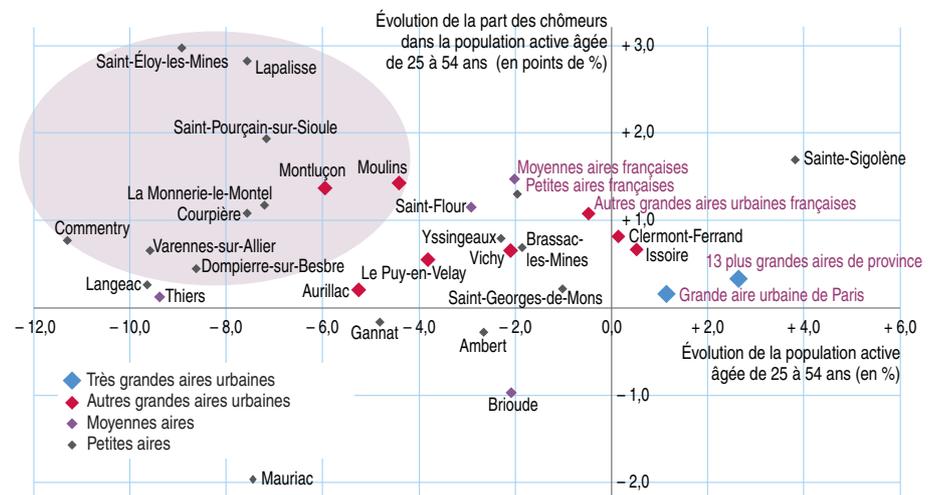
Les aires de l'Allier ainsi que les aires industrielles sont les plus en difficulté

L'industrie reste encore présente en Auvergne. Ce secteur représente 15 % des emplois dans les grandes aires urbaines hors Clermont-Ferrand et 26 % dans les petites et moyennes aires (20 % pour le même type d'espace en France métropolitaine). Ainsi, l'industrie regroupe encore 28 % des emplois en 2011 dans l'aire de Thiers. Sa part dépasse 30 % dans six petites aires (*figure 4*). Les plus industrialisées ressortent les plus fragilisées par la crise. Dans ces territoires, la part des chômeurs progresse davantage que dans le reste de la région et la baisse de la population active est plus prononcée. En particulier, dans les aires de Lapalisse, Saint-Éloy-les-Mines et Saint-Pourçain-sur-Sioule, le nombre d'actifs diminue de plus de 8 % entre 2006 et 2011 et la part du chômage s'accroît de plus de 2 points (*figure 5*).

Dans l'Allier, les difficultés économiques ont aussi touché de plein fouet les grandes

5 Les aires urbaines de l'Allier les plus touchées par la baisse de la population active et la progression du chômage

Évolution de la population active et de la part des chômeurs entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

aires de Montluçon et Moulins. Dans ces dernières, la part du chômage augmente de 1,4 point, une des hausses les plus importantes en Auvergne. En outre, la baisse de la population active y est dix fois plus prononcée que la moyenne des grandes aires urbaines françaises. Dans celle de Montluçon en particulier, l'emploi se contracte de 6 % entre 2006 et 2011, soit un recul deux fois plus important que dans les autres grandes aires auvergnates. De plus, tous les secteurs d'activité sont affectés. Seules cinq autres grandes aires françaises sont dans la même situation (Cherbourg-Octeville, Châtelleraut, Alençon, la partie française de Saint-Avold et Guingamp).

La stagnation ou la baisse du chômage n'est pas forcément signe de dynamisme économique

Dans les aires d'Aurillac, Langeac, Saint-Georges-de-Mons et Thiers, la part des chômeurs parmi les actifs âgés de 25 à 54 ans stagne entre 2006 et 2011. Elle diminue dans celles d'Ambert, Brioude, Gannat et Mauriac. Toutefois, dans ces territoires, ces évolutions sont moins le reflet d'une plus grande facilité d'accès à

l'emploi que d'un moindre dynamisme et d'un fort vieillissement de la population active. En effet, la baisse du chômage ou sa stagnation s'accompagnent d'une réduction sensible du nombre d'actifs. Dans ces territoires touchés par des pertes d'emplois importantes avant la crise, le chômage contenu des 25-54 ans résulte essentiellement de l'exode des actifs, notamment les plus jeunes.

Les communes les plus éloignées des pôles perdent des emplois

Les espaces ruraux auvergnats conservent un certain poids économique et démographique. En 2011, les communes isolées hors influence des pôles urbains concentrent 13 % des emplois auvergnats contre 4 % sur l'ensemble du territoire métropolitain (respectivement 15 % et 5 % de la population). Toutefois, ce type d'espace perd des emplois en Auvergne, contrairement à la moyenne métropolitaine. En effet, les hausses d'effectifs dans les secteurs de la construction et des services aux particuliers ne suffisent pas à compenser les pertes dans les secteurs agricoles, industriels et du commerce. La structure des emplois a donc été légèrement modifiée dans ces territoires.

Ainsi, la part de l'agriculture dans l'emploi total se réduit de 1,6 point en cinq ans. Celle de l'industrie recule de 1,5 point. Dans le même temps, la part du secteur administration publique, enseignement, santé, action sociale progresse de 2,2 points. ■

Définitions

La **population active** regroupe les personnes ayant un emploi et les chômeurs.

Aire d'influence des villes : Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir un concept de grande ville ou métropole à l'aide d'une approche fonctionnelle et économique.

De la même façon, le zonage en aires urbaines 2010 définit les **moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petites aires** (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les **communes multi-polarisées** sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**.

Métropolisation : processus de renforcement de la puissance des métropoles par l'accroissement de la population, de la densité des réseaux de communication, de la concentration d'organismes de commandement (économique, politique, culturel...) et de fonctions tertiaires supérieures. Elle conduit à des recompositions territoriales, tant sur le plan interne des ensembles urbains concernés que sur celui de leurs relations externes.

Sources

Les résultats sont issus des **recensements de la population de 2006 et de 2011**. La méthode de recensement de la population a été rénovée en 2004. À la collecte exhaustive qui avait lieu tous les huit ou neuf ans se substitue désormais une enquête réalisée chaque début d'année. Elle concerne successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans. Le recensement de la population millésimé 2006 a ainsi été élaboré à partir des enquêtes réalisées de 2004 à 2008. Avec la diffusion du recensement de 2011, fondé sur les enquêtes de 2009 à 2013, deux millésimes peuvent pour la première fois être directement comparés, puisque constitués chacun à partir de cinq enquêtes annuelles distinctes. De plus, la dernière grande crise économique ayant démarré au deuxième semestre 2008, confronter les résultats de ces deux millésimes du recensement permet d'analyser à un niveau géographique relativement fin les grands changements intervenus autour de la crise sur la population active et l'emploi.

Le recensement est déclaratif et les questions des enquêtes sont nécessairement simples et courtes. **Les résultats sur le chômage** ne se situent pas dans le cadre de la définition du bureau international du travail (BIT). Ils permettent cependant de mesurer les évolutions à un niveau géographique fin et de faire des comparaisons spatiales.

Pour en savoir plus

- Borzic M., Le Jeannic T., « En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise », Insee Première n° 1503, juin 2014 ;
- Bouvet S., « En Auvergne, un actif en emploi sur trois cessera son activité d'ici 2020 », Insee Auvergne La Lettre n° 86, mars 2013 ;
- Bouvet S., « Les emplois stratégiques au cœur de la métropolisation », Insee Auvergne La Lettre n° 84, décembre 2012 ;
- Vallès V., « Les grandes villes auvergnates étendent leur aire d'influence », Insee Auvergne La Lettre n° 77, octobre 2011.



Directeur de la publication :

Arnaud Stéphany

Rédacteur en chef :

Anna Simon, Anthony Faugère

ISSN 2416-8785

© Insee 2014

Maquette : Insee

Mise en page : Insee